

SUD éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Correction des épreuves du baccalauréat : contre l'arbitraire local et contre Santorin, défendons nos conditions de travail

La dégradation des conditions d'exercice du métier se poursuit dans le second degré à la suite de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat.

Les épreuves de spécialité se sont déroulées les 11, 12 et 13 mai. Il aura fallu attendre jusqu'au 29 avril pour que le Ministère publie une note de service précisant le calendrier et les conditions de correction des copies. Le texte prévoit que les enseignant-es bénéficieront de 4 demi-journées sans cours entre le 17 mai et le 3 juin. Le texte pose toutefois comme réserve à l'octroi de ces demi-journées l'accord des chef-fes d'établissement. Pour SUD éducation Hérault, ce renvoi aux hiérarchies locales est inacceptable.

Le Ministère a également imposé, depuis l'année dernière, une numérisation des copies des épreuves nationales du baccalauréat, par l'intermédiaire du dispositif Santorin. Santorin entraîne clairement une dégradation des conditions de travail, puisque les correctrices et correcteurs doivent passer plusieurs heures par jour, plusieurs jours de suite, devant leurs écrans, ce qui présente des risques importants pour la santé. Santorin permet aux rectorats de surveiller les enseignant-es dans leur travail de correction et même de redistribuer des lots de copies entre collègues selon l'avancée de leur travail. Outre son coût budgétaire, la numérisation des copies constitue enfin une aberration écologique à travers le stockage de données massives et l'utilisation des ordinateurs par les correcteurs et les correctrices.

SUD éducation Hérault revendique

- **un octroi uniforme des quatre demi-journées de décharge dans tous les établissements**
- **la distribution aux correcteurs et correctrices des copies papier**

Au-delà, SUD éducation Hérault rappelle ses revendications : abrogation de la réforme du baccalauréat, suppression du contrôle continu et de l'épreuve de grand oral, retour à des épreuves terminales et anonymes. En somme, SUD éducation Hérault revendique un diplôme du baccalauréat comme premier grade universitaire, donnant accès à toutes les filières d'enseignement supérieur.

SUD éducation Hérault appelle à participer

- **à l'assemblée générale initiée par des collègues correcteurs et correctrices mercredi prochain 18 mai à 15h sur les marches du Corum (au bout de l'Esplanade) à Montpellier**
- **au rassemblement intersyndical mercredi 25 mai à 14h30 devant le rectorat de Montpellier (rue de l'Université à Montpellier)**